



La Lettre du CFA

Newsletter du Centre Franco-Autrichien pour le Rapprochement en Europe

Hiver
2005-2006
Numéro 18



L'EDITORIAL du Secrétaire Général
www.oefz.at

Vienne, le 17 janvier 2005

Madame, Monsieur,
chers ami(e)s du CFA,

Voilà, c'est parti! Pendant six mois, l'Autriche occupera le devant de la scène politique européenne... Un rendez-vous important puisqu'il ne se représentera qu'en 2019!

La Présidence autrichienne du Conseil de l'Union s'annonce à la fois ambitieuse et réaliste. Ambitieuse, car l'Europe n'est pas au meilleur de sa forme, et qu'il importe donc de lui redonner un souffle nouveau. Réaliste, car les seuls efforts de l'Autriche ne suffiront bien sûr pas à revigorer du jour au lendemain la construction européenne! L'Autriche est donc partie à la recherche d'« amis » européens, prêts à mêler leurs efforts aux siens, dans une démarche sinon commune, du moins concertée. Une démarche tout à fait semblable à celle adoptée par le Centre Franco-Autrichien depuis sa création, puisque celui-ci a fait du rapprochement en Europe et aussi entre la France et l'Autriche, son leitmotiv au service de la construction européenne! Le Centre

ne pouvait donc pas manquer l'occasion de présenter cette Présidence un peu particulière, ses objectifs et ses priorités, en lui consacrant un dossier spécial. Il l'agrémente également d'un compte-rendu sur l'histoire des relations bilatérales franco-autrichiennes (p. 11)

Au-delà des enjeux de politique interne, il ne faut non plus oublier que nos proches voisins d'Europe du Sud-est connaîtront en 2006 une année décisive. Outre des réformes constitutionnelles en projet (cf. p 7-10), certains chantiers (éducation, économie, visas...) appellent des réformes de fond, dans lesquelles l'Union devra savoir s'impliquer avec volonté et détermination. Il en va de la stabilité de la région à long terme, et de la crédibilité de l'Union parmi ses citoyens et au-delà de ses frontières. Le Centre organisera dans ce contexte une conférence sur les Balkans de l'Ouest et le Kosovo en mai ou juin 2006. Ce sera alors l'occasion de faire le point sur les avancées conduites au cours du premier semestre 2006 par la Présidence autrichienne de l'Union Européenne.

Il me reste encore à vous pré-

Sommaire	
L'éditorial du Secrétaire Général	1
La Présidence autrichienne de l'UE Objectifs et priorités	
Dossier Autriche-UE	2-5
A l'agenda du CFA	
Conférence sur le Kosovo, mai 2006	6
Petit-déjeuner IFRI-CFA,	6
Enjeux dans les Balkans de l'Ouest	
Dossier pays par pays	7
Mémoires françaises dans l'espace danubien	
Compte-rendu du séminaire	11

senter mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, une année décisive, donc, pour l'Europe du Sud-est, pour l'Union Européenne, et pour le Centre Franco-Autrichien!

Je vous souhaite une bonne lecture,

PETER JANKOWITSCH
Secrétaire Général

www.zukunfteuropa.at

www.eu2006.at

EU AT

Centre Franco-Autrichien, Salzgies 19/16, A-1010 Wien, Autriche- www.oefz.at

☎ (+43)-1-533 89 27 ☎ (+43)-1-533 89 27 10 📧 oefz@nextra.at

La Présidence autrichienne de l'Union Européenne

Objectifs et Priorités

○○○ Pour la deuxième fois depuis son adhésion en 1995, l'Autriche assumera à partir du 1^{er} janvier 2006 la présidence du Conseil de l'Union Européenne. Elle succédera au Royaume-Uni, et sera suivie, au second semestre 2006, par la Finlande. Durant cette période, le Chancelier autrichien **M. Schüssel** et son gouvernement devront relever un certain nombre de défis, dans un contexte délicat. Le gouvernement de **M. Schüssel**, en collaboration avec celui de son homologue finlandais **M. Matti Vanhanen**, a fixé des objectifs précis, figurant dans un programme d'action concertée. Les principaux axes de ce programme concernent essentiellement l'avenir institutionnel de l'Europe, la restauration de son image, l'affirmation et la consolidation du « modèle social spécifiquement européen », le soutien à la croissance économique et à l'emploi dans le cadre du processus de Lisbonne, ainsi que les futurs élargissements, les relations extérieure de l'Union et la politique de voisinage.

Les principales priorités de la Présidence autrichienne ont été présentées par **Mme Tichy-Fisslberger**, Directeur Général Adjoint au Ministère Fédéral des Affaires Étrangères, lors d'une réunion de travail organisée par le **Centre Franco-Autrichien** et l'**Ifri**, le 1^{er} décembre dernier à Paris, à laquelle participait également **M. Moreau Defarges**, chercheur et Co-directeur du Ramses (Ifri). Une soixantaine de personnes étaient par ailleurs présentes.

Le dossier suivant s'appuie, entre autres, sur les conclusions de cette réunion restreinte, sur des déclarations du **Chancelier Schüssel** et de son gouvernement, ainsi que sur un important White Paper¹ récemment publié par le Ministère Fédéral autrichien des Affaires Étrangères.

Un contexte difficile

L'Autriche prend la tête du Conseil de l'Union après une année noire pour l'Europe, notamment marquée par :

- l'échec en France et au Pays-Bas des référendas sur la ratification de la Constitution Européenne,
- des querelles budgétaires qui ont opposé la France et le Royaume-Uni au sujet des perspectives financières de l'Union et de l'avenir de la PAC,
- une croissance qui s'essouffle, un marché intérieur remis en cause à Doha par les économies émergentes, et des cours mondiaux du pétrole qui ont passé la barre des 70 \$ en août,
- les attentats de Londres, commis par des citoyens britanniques,
- deux semaines d'émeutes en France et l'adoption d'un couvre-feu, qui a pris fin le 4 janvier 2006,
- des tensions qui s'avivent aux frontières de l'Union entre l'Ukraine et la Russie pour des questions énergétiques,

Mais l'Autriche devra également faire face à une inquiétante vague de scepticisme progressant, tant sur son territoire qu'ailleurs en Europe, ayant pour objet l'essence même du projet



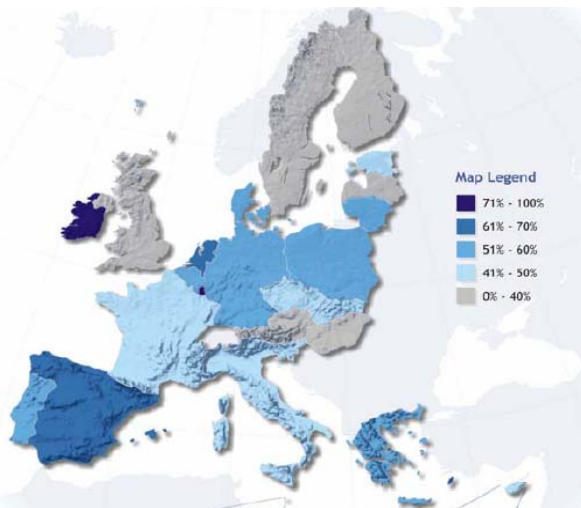
En savoir plus sur... L'Autriche et les perspectives financières de l'Union

L'Autriche est un contributeur net de l'Union depuis son adhésion en 1995. Sa position lors des négociations sur les perspectives financières de l'Union fut donc nuancée. Le **Chancelier Schüssel**, comme **M. Blair**, n'était pas défavorable à un resserrement des dépenses de l'Union, et souhaitait augmenter les crédits européens dédiés à la recherche. Mais il estimait cependant que le développement rural et l'agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement ne devaient pas en pâtir. Il souhaitait également une réduction du « chèque » britannique.

Le nouveaux compromis de Hampton Court signifie pour l'Autriche une augmentation de sa contribution nette, qui passera de 620 millions à 860 millions d'euros par an. Selon le **Chancelier Schüssel**, cela représente quelques 10,5 euros par mois et par Autrichien. Lors d'une interview donnée au *Financial Times Deutschland*, le **Chancelier Schüssel** a en outre appelé l'Union à réformer son mode de financement, et a répété son engagement en faveur de la création d'un impôt européen spécifiquement dédié au financement de l'Union, qui permettrait une meilleure transparence.

Country Results	
Luxembourg	82%
Ireland	73%
The Netherlands	70%
Spain	66%
Belgium	59%
Portugal	58%
Lithuania	57%
Denmark	56%
Greece	54%
Poland	54%
Germany	53%
European Union (25)	50%
Italy	50%
Slovakia	50%
France	46%
Czech Republic	44%
Malta	43%
Slovenia	43%
Cyprus	41%
Estonia	41%
Sweden	39%
Hungary	39%
Finland	38%
Latvia	36%
United Kingdom	34%
Austria	32%

Question: Generally speaking, do you think that (OUR COUNTRY)'s membership of the European Union is....
 Answer: A good thing



% A good thing	Spring 2005	Autumn 2005	Diff. Sp. 2005/ Aut. 2005
EU25	54%	50%	-4
MT	40%	43%	+3
LU	80%	82%	+2
PL	53%	54%	+1
ES	66%	66%	0
IE	75%	73%	-2
LT	59%	57%	-2
EL	56%	54%	-2
CY	43%	41%	-2
UK	36%	34%	-2
DK	59%	56%	-3
HU	42%	39%	-3
SK	54%	50%	-4
FR	51%	46%	-5
CZ	49%	44%	-5
SE	44%	39%	-5
DE	58%	53%	-5
AT	37%	32%	-5
IT	56%	50%	-6
SI	49%	43%	-6
LV	42%	36%	-6
NL	77%	70%	-7
PT	61%	54%	-7
EE	48%	41%	-7
FI	45%	38%	-7
BE	67%	59%	-8

européen. Une étude^{2a}, récemment publiée par la Commission Européenne, et réalisée au cours de l'automne 2005, a ainsi révélé que le niveau des principaux indicateurs de soutien au projet européen (Standard Eurobarometer 64) accuse une baisse sensible depuis plusieurs mois. Les résultats essentiels sont les suivants : La proportion d'Européens jugeant néfaste l'adhésion de leur pays à l'Union ne cesse d'augmenter et s'élève aujourd'hui à 16%. Seul un Européen sur deux considère le fait d'être membre de l'Union Européenne comme un élément positif, contre 54% au printemps 2005, et 56% à l'automne 2004. L'Autriche ne compte quant à elle qu'un tiers d'opinions favorables à l'Union dans sa population, et se classe bonne dernière, après le Royaume-Uni. 39% des Européens sont opposés à la poursuite du processus d'élargissements. Enfin, l'image de l'Union Européenne n'est plus qualifiée de positive que par 44% des Européens, et la confiance à l'égard de la Commission et du Parlement Européen ne cesse de s'éroder et atteint aujourd'hui ses niveaux les plus bas, ceux de 1999, quand la Commission Santer fut acculée à la démission pour diverses affaires. Une autre étude^{2b} de la Commission permet cependant de nuancer ces résultats décevants, et s'intéresse à l'image de l'Union parmi les jeunes Européens. Et, de fait, ceux-ci restent plus optimistes que leurs aînés, puisque 70% d'entre eux perçoivent dans l'adhésion de leur pays à l'Union des avantages clairs, et qu'ils sont 56% à conserver un image positive de l'Europe.

**En savoir plus sur...
 l'euroscpticisme en Autriche**

Près d'un Autrichien sur quatre se déclare opposé à l'adhésion de son pays à l'Union Européenne, et 48% des Autrichiens estiment que cette adhésion ne leur a pas profité. Seulement 29% des Autrichiens restent favorable à la poursuite du processus d'élargissement. Ces résultats comptent parmi les moins encourageants en Europe.

Plus globalement, l'euroscpticisme grandissant, dont les causes sont diverses et parfois contradictoires, ne traduit pas un véritable rejet du projet européen, mais plutôt une remise en cause et de profondes interrogations. Le soutien accordé par plus de 60% des Européens à la Constitution Européenne, selon cette même étude, témoigne bien de l'ambivalence des sentiments des Européens. Ces derniers, jusqu'alors soucieux d'instaurer en Europe un espace de paix et de stabilité escomptent-ils désormais une forme *achevée* d'intégration politique ? C'est pour tenter de comprendre ces nouvelles attentes que fut lancée en juin 2005 une phase de réflexion sur l'avenir de l'Union.

La dernière vague d'élargissement, et les peurs, pas toujours rationnelles, qu'elle a suscité à l'égard des nouveaux États-membres issus de l'ancien Bloc Soviétique, ont sans doute contribué à nourrir ce que, désormais, les experts français comme autrichiens, appellent : la « *fatigue de l'élargissement* ». La

polémique sur les « plombiers polonais » en France, ou les travailleurs est-européens migrant en Autriche, révèle un important déficit de communication entre les institutions européennes et les Européens (des périodes transitoires règlementent fortement la libre mobilité des travailleurs issus des nouveaux États-membres). L'ouverture des négociations avec la Croatie, la Turquie, et peut-être bientôt la Macédoine, soulève également son lot d'interrogations en Europe, sur le concept même d'identité européenne. Avec l'Ukraine, qui pourrait un jour déposer sa candidature, la question des frontières européennes se pose, et inquiète de plus en plus l'opinion publique, qui redoute qu'à force de s'étendre l'Union ne finisse par se diluer.

Le scepticisme grandissant à l'égard du projet européen tire en effet aussi et surtout ses racines du sentiment que

L'Europe, à tort ou à raison, ne parvient pas à s'imposer comme un modèle social compétitif qui fonctionne, générant des *emplois* et de la *croissance*. Ces deux éléments se trouvent au cœur des préoccupations de respectivement 44% et 26% des Européens. Viennent ensuite les systèmes de soin (15%), les retraites (10%), et l'éducation (7%). Depuis le lancement du processus de Lisbonne, et malgré la création d'un « Fond d'ajustement à la mondialisation », une partie des attentes en matière d'avancées sociales, et donc une partie des frustrations et des déceptions qui leur sont rattachées, ont commencé à converger vers Bruxelles, parfois à outrance et de façon injustifiée. C'est dans ce contexte particulier que le Président de la Commission Européenne, **M. Barroso**, a dénoncé début octobre 2005, le « populisme » dont feraient parfois preuve certains gouvernements européens, se servant de l'Union comme d'un bouc émissaire.

2005 aurait probablement été une *Annus Horribilis* pour l'Union, si cette dernière n'était pas parvenue à quelques avancées significatives. L'avancée la plus notable est sans doute ce compromis obtenu in extremis le 17 décembre dernier, portant sur les perspectives financières de l'Union pour l'exercice 2007-2013. Ce compromis prévoit une enveloppe budgétaire de 862,4 milliards d'euros, ce qui représente 1,045% du PIB des 25, et une réduction de la tournée britannique de 10,5 milliards d'euros. Par ailleurs, en décembre, le Conseil de l'Union a octroyé le statut de candidat à la Macédoine, malgré les réticences de la France, et les négociations d'adhésion avec la Croatie et la Turquie devraient bientôt pouvoir commencer. Le transfert du Général croate Ante Gotovina au Tribunal de la Haye illustre le *soft power* dont l'Union sait user à l'encontre de ses proches voisins. Et puis, dans le domaine des sciences, l'Europe a récemment vu le succès du lancement de l'Airbus A-380, et du satellite Giove-A, premier maillon du système de positionnement par satellite Galileo, le futur GPS européen.



M. le Chancelier
Wolfgang Schüssel

Débattre sur l'avenir de l'Europe et la rapprocher des citoyens

Compte tenu du contexte délicat précédemment décrit, le premier défi de l'Autriche consistera à démontrer que l'Europe n'est pas dans l'impasse, qu'elle existe bel et bien au-delà des querelles budgétaires et de la bureaucratie bruxelloise. La Présidence autrichienne entend pour cela renforcer la coopération avec le Parlement Européen, et procéder à un audit complet des législations européennes, afin d'optimiser le *decision-making-process*, et d'améliorer la qualité des législations, ainsi que leur efficacité. Une conférence sur la subsidiarité devrait avoir lieu au cours du premier semestre 2006, et devrait aboutir sur une simplification des modes de décision.

L'Autriche entend « donner un nouvel élan »³ à l'Europe, voire une « dose de vitamines », en impliquant les citoyens des États-membres dans des débats d'idées répondant à leurs attentes. C'est pour appuyer cette démarche que **Chancelier Schüssel** et le Ministère des Affaires Étrangères ont récemment lancé une campagne de communication et d'information intitulée « Europa hört zu »⁴. Au cœur de ces débats figurera la question des valeurs européennes. Parmi elles, l'Europe fera une place particulière au respect des Droits de l'Homme, qui sera désormais incarné, a annoncé **M. Winkler**, Secrétaire d'État au Ministère des Affaires Étrangères, par une Agence Européenne pour les Droits Fondamentaux, et devrait fonctionner à partir de 2007. De plus, une conférence internationale, organisée fin janvier 2006, et intitulée « The Sound of Europe » devrait permettre de lancer un débat sur « l'identité européenne ». Ces diverses actions devraient contribuer, selon le **Chancelier Schüssel**, à ce qu'un « contexte » favorable à un débat sur le projet de Constitution Européenne renaisse, notamment en France et au Pays-Bas. Passée les échéances électorales de 2007 dans ces deux pays, un nouveau texte, peut-être renégocié, pourrait marquer la reprise du processus de ratification, sous l'égide de l'Allemagne, du Portugal, de la Slovénie ou de la France, qui présideront l'Union en 2007-2008.



Favoriser la croissance et l'emploi

L'Autriche entend également proposer, en collaboration avec la Finlande, une stratégie concertée et prioritaire visant à soutenir la croissance et l'emploi, afin de « donner une réponse claire aux 90 millions de chômeurs en Europe »⁵. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre du Processus de Lisbonne, défini en 2000, lequel enregistre des progrès que l'Autriche juge « trop lents », et qu'il s'agira donc, là encore, de « relancer ». Plusieurs réunions et conférences, dédiées à la consolidation du « modèle social spécifiquement européen » devraient être organisées au cours de l'année 2006. L'Autriche envisage en particulier de soutenir un « Pacte Européen pour la Jeunesse », qui permettrait de lutter contre le chômage parmi les jeunes et d'améliorer la compatibilité entre la vie familiale et la vie professionnelle. La lutte contre les discriminations sexuelles devrait faire l'objet d'une concertation avec le Parlement, qui pourrait aboutir en 2007 à la création d'un Institut pour l'égalité des Sexes.

La Présidence autrichienne souhaite en outre rendre les systèmes de sécurité sociale plus efficaces et plus modernes, en les coordonnant avec les évolutions socio-économiques contemporaines. Une évaluation des systèmes de retraite et de leur compatibilité dans l'Europe élargie devrait également être réalisée. Cependant, l'Autriche se prononcera en mai 2006 en faveur de la reconduction pour 3 ans des périodes de transition visant les travailleurs des nouveaux États-membres souhaitant accéder aux marchés du travail des « anciens » États-membres. Elle invitera ces derniers à se prononcer individuellement sur la question.

Enfin, la Présidence autrichienne attachera une importance particulière à l'innovation et à la recherche, un des piliers de la Stratégie de Lisbonne. L'accent sera notamment mis sur les technologies impliquant la sécurité, la durabilité, la recherche spatiale appliquée, ainsi que sur la proportion de femmes dans la recherche, et l'implication des petites et moyennes entreprises. Dans le domaine de l'environnement, l'Autriche soutiendra des initiatives visant à développer une agriculture respectueuse de l'environnement. L'Autriche maintiendra donc son attitude critique à l'égard de l'énergie nucléaire en tant que source d'énergie.

L'élargissement, les relations extérieures de l'Union et la politique de voisinage

Le premier semestre 2006 sera particulièrement riche en événements concernant le processus d'élargissement de l'Union et l'Europe du Sud-est. La région des Balkans a été qualifiée par la Ministre Fédérale des Affaires Étrangères autrichienne, **Mme Plassnik** et son homologue finlandais, **M. Tuomioja**, d'enjeu prioritaire pour l'Union en 2006. Les deux Présidences s'efforceront donc de réaffirmer les perspectives européennes des pays de la région, dans la lignée de la Déclaration de Thessalonique, et de les aideront à progresser dans leur processus de rapprochement avec l'Union.



Mme Plassnik,
Ministre Fédérale
des Affaires
Étrangères

En 2006, la Présidence autrichienne devra en particulier se prononcer pour ou contre le report de l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie, initialement prévue en 2007. Les enjeux dans les Balkans de l'Ouest concernant le Kosovo, la Serbie, le Monténégro, la Croatie, la Macédoine, la Bosnie-Herzégovine et l'Albanie sont encore plus nombreux et sont détaillés dans le dossier suivant.

L'Autriche invitera également l'Europe à s'interroger sur sa capacité d'absorption. Après avoir reconnu la nécessité de mener à terme le processus d'élargissement dans les Balkans et de poursuivre les négociations avec la Turquie, le Président Fédéral autrichien **M. Fischer** a récemment ouvert le débat en déclarant que l'Union n'est « de toute évidence pas agrandissable à l'infini »⁶. Le **Chancelier Schüssel** a néanmoins ajouté que « le temps n'est pas encore venu pour fixer les frontières de l'Union »⁷, mais qu'un débat en amont est nécessaire.

L'Autriche s'attachera enfin à renforcer la politique de voisinage de l'Union, et notamment la coopération avec l'Ukraine. Le Conseil de coopération UE-Ukraine se réunira dans cette perspective au printemps à Bruxelles, peu avant le Sommet biennuel UE-Russie. Les questions énergétiques et environnementales, particulièrement d'actualité aujourd'hui, figureront à l'ordre du jour.

L'Autriche compte enfin établir des liens plus étroits avec l'Amérique Latine et les Caraïbes, notamment en matière de coopération technologique, de recherche et de lutte contre les trafics de drogue. Un important Sommet, précédé de nombreuses rencontres informelles et d'un business forum régional, se tiendra les 11 et 12 mai prochain à Vienne. Le dialogue avec les États-Unis sera dans le même temps renforcé et étendu, car il constitue, selon le Ministère Fédéral des Affaires étrangères un axe stratégique pour les relations extérieures de l'Union, notamment dans la lutte contre le terrorisme international.

¹ "The Austrian EU Presidency", *Federal Ministry of Foreign Affairs*, 23 november 2005

^{2a} "Eurobarometer 64, Public Opinion in the European Union, First Results", *European Commission*, Fieldwork: October-November 2005; Publication: December 2005

^{2b} "Les jeunes prennent la parole" -Les préoccupations et les attentes des jeunes européens en ce qui concerne le développement de l'Union Européenne. *Note d'information basée sur les resultants provenant des données de l'Eurobaromètre*, décembre 2005

³ Déclaration de La Ministre des Affaires Étrangères d'Autriche, **Mme Plassnik** au *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 28 décembre 2005

⁴ „L'Europe écoute“

⁵ Déclaration de **M. Grasser**, Ministre Fédéral des Finances d'Autriche, à l'issue d'une rencontre le 1^{er} décembre dernier avec son homologue italien M. Tremonti.

⁶ *Wiener Zeitung*, 29 décembre 2005'

⁷ *Die Presse*, 22-12-2005

⁸ Source: *Standard*, 22 décembre 2005

Le développement économique et social au Kosovo:

Un enjeu pour la stabilisation politique des Balkans de l'Ouest

Juin 2006

○○○ Plus de six ans après la création de la MINUK par la résolution 1244 de l'ONU, la situation au Kosovo ne s'est guère améliorée. Pauvreté, criminalité, insécurité, chômage et déprime économique continuent, depuis la fin de la guerre, à nourrir des tensions interethniques toujours vives, dans une région qui n'a jamais vraiment quitté le bord du gouffre. Certes, l'ouverture, reportée à février 2006, des négociations sur le statut final du Kosovo, et la nomination de **M. Martti Ahtisaari** pour les superviser, marquent un tournant décisif dans le processus de stabilisation de la région. Le Kosovo s'apprête à se doter de fondations... Reste à bâtir, ou à rebâtir la confiance entre la majorité albanaise et les minorités serbes et roms, à relancer l'économie, et à réformer en profondeur l'ensemble des structures sociales, éducatives, administratives et économiques. Le chantier est immense, mais il est à l'image de l'enjeu dans la région. Car ce n'est qu'en offrant de véritables alternatives constructives, en terme de prospérité, de travail et de qualité de vie, et d'opportunités de développement aux populations tentées de prêter l'oreille aux sirènes nationalistes que le processus de stabilisation s'ancrera dans le long terme.

C'est dans cette perspective que le Centre Franco-Autrichien pour le Rapprochement en Europe, en étroite collaboration avec l'Institut Français des Relations internationales et les Ministères des Affaires Étrangères d'Autriche et de France, entend organiser sa prochaine conférence internationale début juin 2006. Cette manifestation rassemblera des responsables politiques du plus haut niveau, issus d'Autriche, de France, et de divers États des Balkans et de l'Union Européenne. Des représentants d'organisations internationales, des acteurs importants dans le monde entrepreneurial et syndical de la région, et des experts pour les questions économiques et sociales sont également attendus.

Le programme de la conférence, élaboré en collaboration avec un conseil d'experts français et autrichiens comprenant notamment **S.E.M Porias**, ancien Ambassadeur d'Autriche à Belgrade, **M. Kramer**, politologue, spécialiste des Balkans de l'Ouest et du Kosovo, et **Mme Riegler**, experte en conflit interethnique, abordera notamment les thèmes suivants: le processus de transition économique dans le secteur industriel, énergétique, mais également dans l'agriculture; les atouts potentiels de la région; l'intégration régionale, la perspective européenne et le désenclavement du Kosovo; l'éducation et les structures parallèles souterraines; le rôle des femmes et de la jeunesse dans la société.

Le programme et les détails seront mis à disposition sur le site Internet du Centre

www.oefz.at

Conférence du Soir IFRI

13 mars 2006, à l'Ifri (Paris)

Le Kosovo: enjeux politiques

www.ifri.org



Bilan des principaux enjeux dans les Balkans pendant la Présidence autrichienne de l'UE

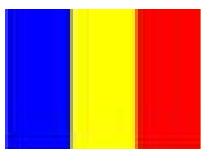
○○○ En 2005, certains États, comme la Roumanie, la Bulgarie, la Croatie ou la Macédoine ont enregistré des avancées significatives sur la route menant à l'intégration européenne. D'autres, comme la Serbie Monténégro (dont le Kosovo), ou la Bosnie-Herzégovine se sont plongés au cœur d'une dynamique décisive de changements, dont il est permis d'espérer que celle-ci renforcera à terme la stabilité dans la région. Le premier semestre 2006 s'annonce donc particulièrement riche en événements et en défis pour les États des Balkans de l'Ouest, comme pour l'Union, qui reste très impliquée. C'est pour quoi **les 10 et 11 mars 2006, une réunion informelle des Ministres des Affaires Étrangères sera dédiée à ce thème important.**

La Présidence autrichienne devra, là encore, agir dans un contexte délicat, marqué par le scepticisme grandissant en Europe à l'égard de l'élargissement, mais également par la propension au repli national(iste), qui gagne du terrain dans plusieurs États des Balkans, suite aux hésitations de Bruxelles et à son désengagement financier progressif. Dans ce contexte, et en l'absence d'une véritable politique européenne proprement régionale pour le rapprochement avec l'Europe du Sud-est, l'apparition d'une nouvelle fracture entre les candidats potentiels et les candidats officiels, n'est pas exclue¹. Or dans une région caractérisée par une stabilité toute relative –les événements de mars 2004 au Kosovo et les tensions encore perceptibles en République serbe de Bosnie nous rappellent la précarité des statu quo-, la conjonction de ces éléments pourrait être de mauvais augure...



Les questions pouvant s'intégrer dans une démarche régionale de rapprochement avec l'Europe du Sud-est ne manquent pourtant pas, et figurent même dans le programme d'action concertée de la Présidence autrichienne. Citons par exemple la coopération dans le domaine de l'éducation, afin d'encourager de toutes parts une désidéologisation des programmes scolaires. Citons aussi la politique restrictive des visas pour certains États des Balkans de l'Ouest, qui se trouvent ainsi isolés hors de l'Europe, et dans lesquels se développent des frustrations politiques et économiques peu salutaires au processus de démocratisation et d'ouverture soutenu par l'Union².

Les perspectives européennes pour les États des Balkans de l'Ouest ont plusieurs fois été réaffirmées depuis le Sommet de Thessalonique, et le seront probablement de nouveau lors de la réunion informelle de Salzbourg en mars prochain. L'occasion de procéder à un bilan des principaux enjeux dans la région durant cette période...



La Roumanie

La Roumanie est le premier État d'Europe Centrale et Orientale à avoir établi des relations officielles avec la Communauté Européenne, dès 1974. Plusieurs accords bilatéraux conclus avec l'Europe, portant notamment sur les produits industriels (1980) ou le commerce et la coopération (1990) l'ont peu à peu conduite à déposer, en 1995, sa candidature. Cette candidature fut acceptée en 1997 par le Conseil de l'Union, et les négociations officielles d'adhésion débutèrent en 2000 à Bruxelles. En 2002, le précédent Commissaire à l'élargissement, **M. Verheugen**, déclara que « le scénario d'une adhésion en 2007 paraît réaliste ». Néanmoins, une clause de report fut introduite en 2004, si la Roumanie venait à ne pas à atteindre tous les objectifs fixés par les critères de Copenhague. Finalement, un avis favorable formulé par la Commission a abouti, le 25 avril 2005, à la signature par la Roumanie d'un Traité d'Adhésion à l'Union Européenne. Ce Traité d'adhésion réitère un certain nombre de critères que la Roumanie doit respecter. En avril ou mai 2006, la Commission réexaminera les progrès de la Roumanie et transmettra au Conseil un ultime avis. La décision d'accepter la Roumanie comme État-membre au 1^{er} janvier 2007, ou de retarder cette échéance d'une année, sera donc prise pendant la Présidence autrichienne de l'Union.



Selon un très récent rapport³ de la Commission Européenne, la Roumanie « continue de remplir les critères politiques » fixés par le Conseil européen de Copenhague en 1993. Cependant, la Roumanie doit encore améliorer la qualité de sa législation, et surtout s'assurer de son efficacité. Le rapport insiste sur le fait qu' « il importe plus de faire respecter les lois existantes, plutôt que d'en créer de nouvelles ». Avec les contrôles sanitaires qui demeurent insuffisants, ce point sera déterminant lors de la prochaine évaluation de la Commission. Des réformes ont donc été engagées, en particulier pour lutter contre la corruption. Concernant les critères économiques, le rapport⁴ de 2004 a déjà décerné à la Roumanie le statut d' « économie de marché viable ». En 2005, la Roumanie a aussi engagé une vaste réforme monétaire et fiscale, qui lui a permis de réapprécier sa monnaie, de développer la consommation des ménages, et d'attirer des investisseurs. La vente à très bon prix de la plus grande banque commerciale roumaine, de manière transparente, à une banque autrichienne, la Erste Bank, illustre l'amélioration de l'opinion des investisseurs sur le pays.

Le volume total des aides européennes de pré-adhésion pour la Roumanie (22,2 millions d'habitants) s'est élevé à 952 millions d'euros en 2005. Cela représente une ressource importante de financement pour le pays (1,4% du PIB). En 2006, cette aide sera portée à 1155 millions d'euros (+21%). En cas d'adhésion en 2007, la Roumanie percevra en outre des aides supplémentaires exceptionnelles et transitoires de l'ordre de 650 millions d'euros pour les trois années à venir.



La Bulgarie

La Bulgarie a établi des relations diplomatiques avec l'Union européenne en 1988, et présenté sa candidature à l'adhésion en 1995. Depuis lors, les chemins de la Bulgarie et de la Roumanie se sont très souvent croisés : lors de l'ouverture des négociations d'adhésion en 2000 suite à la décision du Conseil réuni à Helsinki ; lors de la décision en 2004 portant sur la clause de report ; et lors de la signature du Traité d'adhésion à l'Union, le 25 avril 2005. La décision d'accepter la Bulgarie comme État-membre au 1^{er} janvier 2007, ou de retarder cette échéance d'une année, sera finalement prise pendant la Présidence autrichienne de l'Union, également en avril ou mai 2006.

Le dernier rapport d'évaluation³ de la Commission pour la Bulgarie a réaffirmé en octobre 2005 la Bulgarie « continue de remplir » les principaux critères politiques fixés par l'Union, mais que malgré ce « niveau satisfaisant de conformité », certaines lacunes restent à traiter. La Commission a ainsi enjoint Sofia à « entreprendre urgemment des actions correctives » dans les domaines judiciaire, et sanitaires, dans l'organisation des services publics, et dans la lutte contre le crime organisé et la corruption. Le gouvernement bulgare donc récemment mis en place une « liste noire » d'entreprises, qui ne pourront plus participer aux appels d'offres pour les commandes publiques. Concernant les critères économiques, suite aux élections en 2005, plusieurs réformes ont été remises à plus tard, mais la Bulgarie conserve néanmoins son statut d' « économie de marché viable ».

En 2005, la Bulgarie (7,5 millions d'habitants) a reçu 500 millions d'euros d'aides de pré-adhésion, ce qui représentent 2% de son PIB (+30% par an en moyenne). Si elle accède au statut d'État-membre en 2007, elle percevra en outre 300 millions d'euros supplémentaires d'aide exceptionnelle et temporaire à répartir entre 2007 et 2009.



La Croatie

Le 3 octobre dernier, l'Union Européenne a décidé d'entamer avec la Croatie le processus de négociations devant aboutir à l'adhésion. Officiellement candidate depuis juin 2004, la Croatie espérait pouvoir acquérir le statut d'État-membre d'ici mi-2007, mais cet objectif paraît aujourd'hui irréalisable. Un « screening process », permettant d'évaluer le décalage des législations croates par rapport à l'acquis communautaire, a débuté à la fin de l'année 2005, et devrait donner quelques premiers résultats au cours du premier semestre 2006. L'ouverture de négociations ciblées devrait donc se tenir pendant la Présidence autrichienne.

Depuis l'arrestation du Général croate Ante Gotovina en décembre 2005, lequel était recherché par le Tribunal Pénal International (TPIY), l'étau autour de la Croatie s'est notablement resserré. Mais de nombreux problèmes persistent, à commencer par l'enthousiasme des Croates pour l'Union Européenne qui se volatilise. En 2004, plus de 70% des Croates se disaient favorables à l'entrée de leur pays dans l'Union. Désormais, ils ne sont plus que 50%, et les manifestations nationalistes à Zagreb et Split, en réponse à l'arrestation de Ante Gotovina, laissent à penser que ce pourcentage pourrait encore s'éroder. L'Union réclame en outre des autorités de Zagreb l'adoption de mesures assurant le respect des minorités, qui constitue l'un des quatre critères politiques de Copenhague, et en particulier des

mesures permettant le retour dans le pays des Serbes de Bosnie, ayant fui pendant et après la guerre serbo-croate (notamment de la Krajina). A ce jour un peu plus d'un tiers de ces réfugiés ont pu retourner dans leur pays, les autres se heurtant notamment à des problèmes de logement – beaucoup des maisons ayant appartenu aux Serbes étant aujourd'hui occupées par des Croates ayant dû fuir la Bosnie. L'Union réclame enfin des réformes profondes du système judiciaire. Dans le domaine économique, la Commission a déjà affirmé que le pays possède "un niveau significatif de stabilité macroéconomique, marqué par une inflation faible", et pourrait dès lors bientôt prouver sa conformité avec les critères économiques de Copenhague.

Les aides de pré-adhésion pour la Croatie (4,4 millions d'habitants) se sont élevées en 2005 à 105 millions d'euros, et se porteront à 140 millions d'euros en 2006 (+33%). De 2000 à 2006, les aides européennes liées à l'élargissement versées à la Croatie ont représenté 524 millions d'euros.



L'Ancienne République Yougoslave de Macédoine

La Macédoine est le premier pays des Balkans de l'Ouest à avoir signé un Accord de Stabilisation et d'Association (ASA) avec l'Union Européenne (2001). En mars 2004, elle a officiellement présenté sa candidature à l'Union Européenne, et a obtenu en décembre 2005 le statut de Candidat à l'adhésion. Cependant, aucune date à laquelle pourraient s'ouvrir les négociations d'adhésion n'a encore été fixée. Le Conseil⁵ a en effet lié l'ouverture des négociations avec la Macédoine à une réflexion plus générale sur les « capacité d'absorption » de l'Union. Malgré l'avis positif de la Commission⁶, l'ouverture des négociations pourrait ne pas intervenir pendant la Présidence autrichienne.

Moins de cinq ans après les accords de paix d'Ohrid, qui ont mis fin aux affrontements entre Macédoniens et Albanais de Macédoine, le pays peut faire figure d'exemple dans la région, parce qu'il est parvenu à sauvegarder son unité et sa multiethnicité, au prix d'un profond processus de décentralisation. L'Union attend désormais de Skopje des réformes dans le domaine judiciaire, et dans sa lutte contre la corruption et le crime organisé. Le gouvernement macédonien a justement lancé une vaste réforme de modernisation et de simplification des procédures d'enregistrements et des législations à l'attention des potentiels investisseurs étrangers, qu'il espère ainsi attirer.

En 2006, l'aide européenne pour la Macédoine (2 millions d'habitants) devrait s'élever à 40 millions d'euros, contre 45 millions d'euros en 2005 (-12,5%). Sur la période 2000-2006, la Macédoine a perçu dans le cadre du programme d'aide CARDS 298 millions d'euros.



La Serbie, le Monténégro et le Kosovo

Le premier semestre 2006 sera une période décisive pour l'avenir de l'Union d'État de Serbie et Monténégro. Un référendum sur l'indépendance de l'ancienne République monténégrine devrait en effet se tenir d'ici le mois de mai 2006, et pourrait mettre un terme à l'accord signé en 2002 par Belgrade et Podgorica établissant l'Union des deux États. Les sondages⁷ les plus actuels se prononcent en faveur de l'indépendance (41,4% des Monténégrins « pour », 32,5% « contre »), mais l'issue du referendum reste incertaine, en raison d'une constante augmentation de la proportion d'indécis, et des modalités de vote, qui n'ont par encore été fixées (participation minimale, type de majorité requises...). La question du droit de vote des 250 000 Monténégrins vivant en Serbie a également été posée (à l'Union Européenne) par le Président serbe Kostunica, en juin 2005, et la date du référendum est susceptible de changer, en fonction de l'avancement des négociations au Kosovo. Dans cette question du devenir de l'Union d'État de Serbie et Monténégro, l'Union Européenne est impliquée à plusieurs niveaux. L'Union reconnaît en effet la spécificité du Monténégro, et sa capacité à avancer plus vite que la Serbie sur la voie de l'intégration européenne (pour des raisons économiques et monétaires, mais également politiques, le Monténégro n'ayant pas de criminel de guerre à livrer au TPIY). C'est pourquoi l'Union Européenne a mis en place un processus de rapprochement à deux vitesses avec la Serbie-Monténégro, bénéficiant Monténégro. Par ailleurs, l'Union soutient un dialogue de fond avant la tenue du référendum, et a menacé de « ne pas reconnaître le résultat du vote si les autorités et l'opposition manquaient à coopérer avec Bruxelles et les organismes internationaux », ouvrant donc involontairement la voie au boycott du référendum par les partisans de l'Union d'État avec la Serbie. C'est dans ce contexte justement qu'un rapport⁹ de l'International Crisis Group dénonce les signaux contradictoires envoyés par l'implication de l'Union dans cette question délicate. La Présidence autrichienne devra par conséquent user de toute sa diplomatie pour permettre qu'un vote juste se manifeste au Monténégro, sans qu'il déstabilise la région.

Au-delà du vote au Monténégro, la Présidence autrichienne devra également poursuivre les négociations, engagées le 10 octobre dernier, devant mener à la conclusion d'un Accord de Stabilisation et d'Association avec la Serbie et le Monténégro. Les efforts demandés à la Serbie par l'Union concernent en tout premier lieu la coopération avec le TPIY, encore jugée insuffisante. Deux des principaux fugitifs recherchés par le TPIY (Rodavan Karadzic et Ratko Mladic) n'ont pas encore été livrés, et 40% de la population serbe s'opposerait à leur transfert vers La Haye, selon un sondage effectué par l'agence Strategic Marketing de Belgrade. Le lancement de campagnes de sensibilisation en 2005 ayant pour objet les massacres de Srebrenica, la diffusion d'un film montrant des exactions commises par l'armée yougoslave durant la guerre de Bosnie, et l'organisation à Belgrade, en décembre 2005, de grands procès visant des criminels de guerre (unité des « Scorpions » pour Srebrenica, et responsables du massacre Ovcar, près de Vukovar), tentent d'inverser la tendance, et de amorcer une prise de conscience, encore embryonnaire, parmi les Serbes. La Serbie doit en outre réaliser de profondes réformes économiques, dans un climat politique délicat, échauffé par les sécessions possibles du Monténégro et du Kosovo, et, enfin, réformer sa Constitution, notamment afin de garantir les droits des minorités.

L'autre enjeu majeur du premier semestre 2006 sera évidemment lié aux négociations sur le futur statut du Kosovo. Le Président Serbe Tadic, dans une interview au journal Le Point (05/06/2006) a réaffirmé que la Serbie est prête à donner au Kosovo « une autonomie très large », mais pas à renoncer à la souveraineté. Or le Parlement kosovar a récemment voté un texte réaffirmant que l'indépendance de la province serait la seule issue acceptable. La mort du président kosovar Ibrahim Rugova ajoute à ce contexte difficile une nouvelle incertitude. Un rapport¹⁰ remis par la Commission en avril 2005 confirme précisément la perspective européenne de l'ancienne Province Yougoslave, désormais sous administration de l'ONU (résolution 1244). Une conférence sur le thème du Kosovo sera organisée par le Centre Franco-Autrichien au cours du premier semestre 2006 (cf. la rubrique l'Agenda du CFA).

La Serbie et Monténégro (environ 10,8 millions d'habitants, en incluant le Kosovo) bénéficiera en 2006 de 245 millions d'euros d'aides dans le cadre du programme CARDS, contre 282 millions d'euros en 2005 (-15%). Entre 2000 et 2006, l'enveloppe CARDS se sera donc élevée à 2.548 millions d'euros. En 2005 et 2006, le Monténégro (700.000 habitants) aura bénéficié de 9% des aides CARDS, la Serbie (7,5 millions d'habitants), de 62% des aides, l'Union de Serbie Monténégro (8,2 millions d'habitants) de 74%, et le Kosovo (2 à 3 millions d'habitants), de 26%.



La Bosnie-Herzégovine

L'engagement de l'Union Européenne en Bosnie vise d'abord à assurer sur le terrain la paix et la stabilité. Depuis 2005, l'Union assume cette mission à la place de l'OTAN, l'EUFOR ayant pris la relève de la SFOR dans le cadre de la mission Althéa. Mais l'engagement politique de l'Union ne cesse de se renforcer. En octobre 2005, la Commission a en effet recommandé l'ouverture de négociations dans le cadre du Processus de Stabilisation et de d'Association. Suite à l'approbation du Conseil, ces négociations se sont ouvertes le 25 novembre 2005 à Sarajevo, et devraient donc commencer sous la Présidence autrichienne. L'Union joue là son rôle de catalyseur de réformes. Pour rejoindre les institutions européennes, la Bosnie devra en effet se doter de structures étatiques efficaces et fonctionnelles et parvenir à établir une unité nationale. Une réforme de la Constitution bosnienne de Dayton est en cours, mais a dernièrement été suspendue, le 21 décembre. Les discussions entre les partis signataires de la Déclaration de Washington devraient reprendre début janvier, même si, à ce jour, les représentant des partis de la Fédération et de la République Serbe continuent de s'opposer sur l'unicité ou la collégialité de la représentation de l'État à on plus haut niveau. Le 31 janvier 2006, enfin, un nouveau Haut-Représentant, M. Schwarz-Schilling, ancien ministre du chancelier allemand Helmut Kohl, prendra ses fonctions, succédant à M. Paddy Ashdown. Le chantier qui l'attend est immense, la situation économique de la Bosnie demeurant également très difficile.

La Bosnie Herzégovine (4 millions d'habitants) a bénéficié en 2005 de 49,4 millions d'euros, compris dans une enveloppe CARDS pour 2000-2006 de 502 millions d'euros. En 2006, elle percevra 51 millions d'aides européennes (+3%).



L'Albanie

Des négociations dans le cadre du Processus de Stabilisation et d'Association entre l'Union Européenne et l'Albanie ont commencé en février 2003, et sont en passe d'aboutir à la signature d'un Accord de Stabilisation et d'Association début 2006, sous la Présidence autrichienne. En décembre 2005, le Conseil Européen a adopté avec l'Albanie un Partenariat privilégié, assorti d'une liste de réformes à mener.

L'Albanie (3,5 millions d'habitants ?) bénéficie comme les autres États des Balkans de l'Ouest du programme d'assistance financière CARDS, à hauteur de 44,2 millions d'euros pour 2005, et de 45,5 millions d'euros pour 2006 (+3%). Entre 2000 et 2006, elle a perçue 315 millions d'euros.



¹ Policy brief issued by the CEIS & the LES, based on the Seminar organized on 18 November 2005 in Vienna on: the Austrian Presidency of the EU –Regional Approches to the Balkans

² EU Visas and the Western Balkans, International Crisis Group, 29 November 2005

³ 2005 Comprehensive Monitoring Report, présenté à Strasbourg par M. Olli Rehn, le 25 octobre 2005

⁴ Réunion du Conseil Européen, Schlussfolgerungen des Vorsitzes, Brüssel, 16./17. Dezember 2004

⁵ European Council, Presidency Conclusions, 15 & 16 décembre 2005

⁶ Analytical Report for the Opinion on the application from the Former Yugoslav Republic of Macedonia for the EU membership, Commission of the European Communities, 9 novembre 2005

⁷ Political Public Opinion in Montenegro, Centre for Democracy and Human Rights, Department for Empiric Studies, Décembre 2005

⁸ Montenegro's independence Drive, International Crisis Group, 7 décembre 2005, Lettre de Javier Solana à Messieurs Bulatovic, Kadic, Mandic et Popovic, 28 novembre 2005, copie obtenue par l'International Crisis Group du Secrétariat du Conseil de l'Union

⁹ Montenegro's independence Drive, International Crisis Group, 7 décembre 2005

¹⁰ A European Future for Kosovo, European Commission, 20 avril 2005

Séminaire de Réflexion
12-14 décembre 2005, Vienne



Mémoires françaises dans l'Europe Danubienne

Transferts culturels et identité politique

○○○ L'image de la France en Autriche et dans l'Europe Danubienne, de même que celle de l'Autriche et de cet espace apparemment homogène en France, est conditionnée par des sentiments nationaux ambigus, découlant de siècles d'alliances plus ou moins sincères et de guerres intestines. Dans une perspective européenne de rapprochement entre les peuples de France, d'Autriche et d'Europe Danubienne, il importe de dissoudre les (res)sentiments anachroniques hérités du passé, en les soumettant à une analyse rétrospective de l'Histoire, afin de comprendre la genèse de ce « manque d'harmonie » parfois tenace.

C'est dans cette optique que l'Académie Diplomatique de Vienne a choisi d'organiser un séminaire de réflexion sur le thème des « Mémoires françaises dans l'Europe Danubienne », avec le soutien du Centre Franco-Autrichien pour le rapprochement en Europe, du Service culturel de l'Ambassade de France à Vienne, du Ministère Fédéral des Affaires Étrangères autrichien, et de l'« Institut für den Donauraum und Mitteleuropa » (IDM). La manifestation, qui s'est déroulée du 12 au 14 décembre 2005, a rassemblé une trentaine d'historiens, d'universitaires, et de diplomates, et a également suscité l'intérêt d'un certain public. Parmi les participants de marque figuraient notamment **M. Erhard Busek**, coordinateur du Pacte de Stabilité de l'Union Européenne pour l'Europe du Sud-est, ancien vice-Chancelier d'Autriche, et Président de l'IDM, **M. François Fejtö**, historien, journaliste et politologue, auteur de « Requiem pour un empire défunt », et **M. Alfred Missong**, ancien Ambassadeur d'Autriche et ancien Directeur de l'Académie Diplomatique.

Le séminaire s'est déroulé autour de six tables rondes, chacune favorisant un débat interactif entre les participants et avec le public. Le présent dossier entend se faire l'écho de ces débats, en en présentant quelques aspects.

La France et l'Autriche dans l'Histoire: l'inconstance des sentiments

La France et l'Autriche ont longtemps entretenu une « relation schizophrène » et méfiante l'une à l'égard de l'autre, selon **M. Busek**, ancien vice-Chancelier d'Autriche. Les deux pays, depuis le 16^{ème} siècle n'ont eu de cesse de mêler leur sang, sur des champs de bataille, parce qu'ils se disputaient l'hégémonie en Europe, ou par des noces royales, là encore afin d'asseoir leurs influences respectives. Cette inconstance des rapports politiques et diplomatiques explique ce que M. Barazon, Rédacteur en chef des Salzburger Nachrichten, a, précédemment nommé lors de la Journée Franco-Autrichienne organisée à Salzburg par le Centre Franco-Autrichien et l'Ifri le 10 octobre 2005, le « manque d'harmonie » entre les deux pays. Un bref historique des relations entre la France et l'Autriche permettra sans doute de mieux comprendre le phénomène.

Quand, en 1519, à la mort de son grand-père Maximilien 1^{er} de Habsbourg, Charles Quint, hérite du titre d'Empereur du Saint Empire Roman Germanique, il règne sur un territoire s'étendant de l'Espagne à la Hongrie, en passant par les Pays-Bas et l'Italie (cf. carte). A cette époque, la France, encerclée par l'Empire des Habsbourg se sent menacée et mène de nombreuses guerres contre Charles Quint, qui parvient pourtant à étendre son territoire aux dépens de François 1^{er}. Afin de contenir les velléités des Habsbourg, François 1^{er} va alors jusqu'à s'allier avec les ennemis



jurés des Autrichiens, les Turcs de Soliman le Magnifique, qui assiègent Vienne une première fois en 1529. A la mort de Charles Quint, les Habsbourg développent en Europe une politique d'alliance par mariages souvent consanguins, afin de maintenir au sein de la famille les possessions acquises par les ancêtres, et de développer leur influence en Europe. C'est ainsi que la fille du successeur de Charles Quint sur le trône des Habsbourg de Vienne, Jeanne, se marie à François de Médicis, et donne naissance à Marie de Médicis. Mariée à Henri IV, Roi de France, Marie de Médicis donne naissance en 1601 à Louis XIII et devient peu après Reine de France. La légende noire de la Régente, ses intrigues et sa son appétit financier lui valent une très mauvaise réputation en France, aujourd'hui encore, et ses origines étrangères ne sont pas en reste. C'est d'ailleurs au cœur du Saint Empire Romain Germanique, c'est-à-dire de sa famille habsbourgeoise, que Marie de Médicis s'exile et finit ses jours. Durant cette période, des luttes intestines affaiblissent néanmoins les positions des Habsbourg, et Richelieu, suivi de Mazarin, en profitent pour s'opposer à la puissance autrichienne. L'action de Richelieu est ambiguë, car le cardinal soutient d'un côté les princes protestants en Europe pour contrer la maison d'Autriche, profondément catholique, et les Turcs, qui s'en prennent à la chrétienté, alors que d'un autre côté, il massacre les protestants en France. L'objectif d'affaiblir les Habsbourg prévaut cependant sur la politique intérieure, et c'est dans ce contexte que la France entre en guerre contre la maison espagnole des Habsbourg, en 1635. Ce conflit (en fait bien plus généralisé, et connu sous le nom de Guerre des Trente Ans) ravage l'Europe centrale, et en particulier le Saint Empire Romain Germanique, qui, ruiné et dévasté, éclate en une multitude d'États pratiquement indépendants. Pendant ce temps, la Prusse et l'Angleterre s'arment et préparent leurs invasions. La France, elle, sort du conflit financièrement exsangue, mais gagne certains territoires, dont l'Alsace, et prépare son hégémonie en lançant, sous Louis XIV, des campagnes victorieuses contre l'Empire affaibli des Habsbourg (guerre de Dévolution, guerre de Hollande, guerre de la ligue d'Augsbourg...). Quand le roi d'Espagne Charles II meurt en 1700, sans successeur, les deux principales familles régnantes d'Europe, celle de France (les Bourbons), et celle d'Autriche (les Habsbourg), toutes deux très apparentées au défunt-roi, revendiquent le trône espagnol et s'engagent dans la guerre de la Succession d'Espagne. Les relations entre la France et l'Autriche sont au plus mal. Charles de Habsbourg, régnant sur l'Autriche, ne parvient finalement pas à s'approprier le trône espagnol, et la branche espagnole des Habsbourg s'éteint donc en 1714, au bénéfice de la France. Peu après, une guerre de Succession se déclenche également en Autriche, car Charles de Habsbourg meurt sans successeur mâle, et sa fille, Marie-Thérèse Ire de Hongrie, descendante directe de Louis XIII doit alors faire face à deux fronts armés: l'un prussien, l'autre français, voulant s'arroger le trône de Vienne. Alors que la Prusse s'agrandit encore au terme de cette guerre, et menace de déstabiliser l'équilibre des forces en Europe, la France renonce, à la surprise de tous, à ses conquêtes autrichiennes. Louis XV, le « bon roi » affirme en effet préférer « cultiver son pré carré » (ou plus précisément hexagonal). La France gagne ainsi l'estime des Autrichiens, qui s'allie à elle en 1756 par le Traité de Versailles, et le « Renversement des Alliances », afin de contrecarrer la puissance de la Prusse, pourtant traditionnellement alliée à la France et à l'Angleterre. La France s'allie également à l'Autriche par le sang, puisque la fille de Marie-Thérèse Ire de Hongrie, Marie-Antoinette, épouse en 1770 Louis XIV, le Roi de France. Aux deux siècles et demi de rivalité succèdent alors un demi-siècle de relative amitié franco-autrichienne, de bonne entente. Cette relative amitié n'est cependant que de façade, comme en témoigne l'impopularité de l'« Autrichienne » à Paris, et prend fin avec l'exécution de Marie-Antoinette accusée de « manœuvres et intelligences avec des puissances étrangères » lors des Procès révolutionnaires.



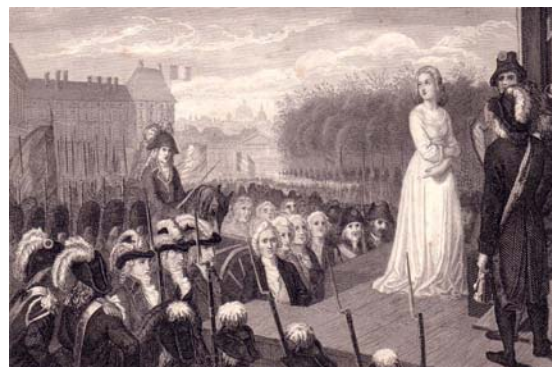
Marie de Médicis



La maison des Habsbourg (en vert)

d'Autriche, profondément catholique, et les Turcs, qui s'en prennent à la chrétienté, alors que d'un autre côté, il massacre les protestants en France. L'objectif d'affaiblir les Habsbourg prévaut cependant sur la politique intérieure, et c'est dans ce contexte que la France entre en guerre contre la maison espagnole des Habsbourg, en 1635. Ce conflit (en fait bien plus généralisé, et connu sous le nom de Guerre des Trente Ans) ravage l'Europe centrale, et en particulier le Saint Empire Romain Germanique, qui, ruiné et dévasté, éclate en une multitude d'États pratiquement indépendants. Pendant ce temps, la Prusse et l'Angleterre s'arment et préparent leurs invasions. La France, elle, sort du conflit financièrement exsangue, mais gagne certains territoires, dont l'Alsace, et prépare son hégémonie en lançant, sous Louis XIV, des campagnes victorieuses contre l'Empire affaibli des Habsbourg (guerre de Dévolution, guerre de Hollande, guerre de la ligue d'Augsbourg...). Quand le roi d'Espagne Charles II meurt en 1700, sans successeur, les deux principales familles régnantes d'Europe, celle de France (les Bourbons), et celle d'Autriche (les Habsbourg), toutes deux très apparentées au défunt-roi, revendiquent le trône espagnol et s'engagent dans la guerre de la Succession d'Espagne. Les relations entre la France et l'Autriche sont au plus mal. Charles de Habsbourg, régnant sur l'Autriche, ne parvient finalement pas à s'approprier le trône espagnol, et la branche espagnole des Habsbourg s'éteint donc en 1714, au bénéfice de la France. Peu après, une guerre de Succession se déclenche également en Autriche, car Charles de Habsbourg meurt sans successeur mâle, et sa fille, Marie-Thérèse Ire de Hongrie, descendante directe de Louis XIII doit alors faire face à deux fronts armés: l'un prussien, l'autre français, voulant s'arroger le trône de Vienne. Alors que la Prusse s'agrandit encore au terme de cette guerre, et menace de déstabiliser l'équilibre des forces en Europe, la France renonce, à la surprise de tous, à ses conquêtes autrichiennes. Louis XV, le « bon roi » affirme en effet préférer « cultiver son pré carré » (ou plus précisément hexagonal). La France gagne ainsi l'estime des Autrichiens, qui s'allie à elle en 1756 par le Traité de Versailles, et le « Renversement des Alliances », afin de contrecarrer la puissance de la Prusse, pourtant traditionnellement alliée à la France et à l'Angleterre. La France s'allie également à l'Autriche par le sang, puisque la fille de Marie-Thérèse Ire de Hongrie, Marie-Antoinette, épouse en 1770 Louis XIV, le Roi de France. Aux deux siècles et demi de rivalité succèdent alors un demi-siècle de relative amitié franco-autrichienne, de bonne entente. Cette relative amitié n'est cependant que de façade, comme en témoigne l'impopularité de l'« Autrichienne » à Paris, et prend fin avec l'exécution de Marie-Antoinette accusée de « manœuvres et intelligences avec des puissances étrangères » lors des Procès révolutionnaires.

Comme l'a souligné **M. Béhar**, historien et Professeur à l'Académie Diplomatique de Vienne, l'ambiguïté des relations entre la France et l'Autriche persistera bien au-delà de la Terreur, les deux puissances continuant en effet à s'observer d'abord à distance, avec méfiance et fascination, puis à se confronter directement, sans jamais rompre les liens de sang qui unissent les deux pays. L'Empereur d'Autriche, après la dissolution en 1806 de l'Empire Germanique, est ainsi acculé à la guerre par Napoléon Bonaparte, qui choisit d'épou-



L'exécution de Marie-Antoinette

ser... une Autrichienne, Marie-Louise d'Autriche, la petite nièce de Marie-Antoinette, en 1810, quelques mois seulement après avoir infligé une cuisante défaite à l'Empereur d'Autriche à Wagram. Napoléon explique laconiquement cette seconde noce par : « j'épouser un ventre » ! Face à la politique belliqueuse de Bonaparte, l'Autriche s'allie à diverses puissances européennes, jusqu'à former, avec la Russie, l'Angleterre, et la Prusse, son ennemi d'hier, une grande coalition antinapoléonienne. C'est ainsi que la l'Empire Napoléonien est brillamment défaite en 1814, et que se tient le Congrès de Vienne, en 1814-1815, au terme duquel les pays vainqueur de Napoléon conviennent du principe de redessiner l'Europe selon les frontières telles qu'elles étaient avant la Révolution française, sauf aménagements. Fils de Napoléon Bonaparte et de Marie-Louise d'Autriche, Napoléon II ne monte pas longtemps sur le trône en 1815, mais il est remarquable de noter qu'il est aussi Duc de Reichstadt (en Autriche), et meurt à Vienne, en 1832, alors qu'à Paris, dans le même temps, le peuple crie « Vive Napoléon II », et chasse le Roi de France Charles X lors de la Révolution de Juillet 1830, qui se réfugie... en Autriche ! Les liens entre la France et l'Autriche, ces deux frères ennemis, se resserrent. Il règne jusqu'en 1914 une certaine francophilie à Vienne, et l'Autriche n'est plus vraiment perçue comme une ennemie à Paris. Sous Napoléon III, la France aide même l'Autriche à renverser (sans succès) une République afin de mettre en place un Empire latin au Mexique en faveur d'un Archiduc autrichien ! Le rapprochement de l'Empire d'Allemagne, le plus grand ennemi de la France, avec la Prusse, le plus grand ennemi de l'Autriche-Hongrie, nouvellement créée en 1867, contribue aussi quelque part à rapprocher les deux pays : Le jeu des contre-alliances profite aux deux pays.



Napoléon Bonaparte



L'Autriche-Hongrie en 1914

Malgré des problèmes internes, la double monarchie austro-hongroise (royale et impériale) parvient par la suite à s'étendre, en annexant la Bosnie, en 1908, qu'elle ne « digérera » pas. En 1912, la Serbie et la Bulgarie, craignant l'invasion autrichienne, forment une coalition. Deux ans plus tard, l'assassinat de l'Archiduc d'Autriche François Ferdinand à Sarajevo, fournit à François-Joseph 1^{er} un prétexte idéal pour une déclaration de guerre à la Serbie. Cette déclaration entraîne aussitôt d'autres déclarations en chaîne, déclenchant la Première Guerre mondiale. La France et l'Autriche, par jeu d'alliances, se trouvent à nouveau séparées, et ennemies.

L'inconstance des sentiments entre la France et l'Autriche dès le 16^{ème} siècle explique

sans doute en partie la méconnaissance et de l'ignorance, dont les Français et les Autrichiens sont frappés les uns à l'égard des autres. C'est à cette conclusion que sont parvenus les historiens présents à ce séminaire, laquelle rappelle ce que, lors d'une précédente manifestation organisée par le Centre, **M. Ceska**, Ambassadeur, Ministère Fédéral de l'Economie et du Travail, nommait « l'indifférence mutuelle entre la France et l'Autriche ». L'image de la France en Autriche et celle de l'Autriche en France sont par contre souvent déformées, a remarqué **M. Nouschi**, historien, dans le but de « coller » à un mythe historique. La légende de Marie-Antoinette s'étonnant que le peuple ne mange pas de brioche (faute de pain) lors des soulèvements précédant la Révolution française illustre ce phénomène. Depuis les années 50 et la guerre froide, la France et l'Autriche ont néanmoins pris conscience de leur proximité, et oeuvrent à une meilleure connaissance mutuelle. Des centres de recherche universitaire furent en particulier créés et dédiés aux relations franco-autrichiennes. Aujourd'hui, ils sont plus nombreux en France qu'en Allemagne...

La France et l'Europe Danubienne : les grands amalgames

Europe Danubienne, Europe Centrale, Europe de l'Est... Définir cet espace localisé entre les Balkans au sud, la plaine germano-polonaise au Nord et la grande plaine de Russie à l'Est n'est chose facile et dépend de la perspective (géographique, historique, politique, économique...) que l'on choisit. Pour la France, l'Europe Danubienne se rapporte aux États issus de l'Empire d'Autriche-Hongrie (Autriche, Hongrie, République tchèque, Slovaquie et Roumanie), qui présentent un fil directeur (le fleuve Danube), des paysages communs (de l'arc alpin et carpatique aux grandes plaines), ainsi qu'un héritage culturel et artistique commun. Mais que faire de la Serbie, s'est interrogé **M. Jäger**, Directeur Général des relations culturelles au Ministère Fédéral des Affaires Étrangères, lors du séminaire de réflexion ? Et puis de la Pologne, assimilée par la France à cette Europe de l'Est issue du communisme, économiquement en retard ?

Selon **M. Fejtő**, historien franco-hongrois, la France méconnaît l'hétérogénéité de l'espace danubien. L'unité très artificielle, imposée par les Empire de Prusse, d'Autriche-Hongrie, ou plus récemment par le Traité de Varsovie et l'Union Soviétique, a considérablement imprégné la vision de la France dans cette région. Cette hétérogénéité s'est pourtant manifestée à de nombreuses reprises par le passé : on lui doit notamment la dislocation du Saint Empire Romain Germanique, qui se résigna à se « décentraliser » en 1867 sous la forme d'une double monarchie, afin d'apaiser les nationalismes et de contenter la bourgeoisie hongroise. Et tout récemment encore, on lui doit la « partition de ve-lours » de la Tchécoslovaquie en 1993. Cette hétérogénéité est manifeste tant dans les questions religieuses, que culturelles, linguistiques, et ethniques. La Hongrie, l'Estonie, ou la Roumanie sont de bons exemples.

Malgré cela, la politique étrangère de la France à l'égard des pays issus de l'Autriche-Hongrie, voire du Bloc soviétique, s'est longtemps limitée à considérer le tout comme une *unité*, a regretté **M. Fejtő**. C'est en particulier pour cette raison-ci que les nouveaux États-membres de l'Union demeurent si méconnus des Français, et qu'ils sont parfois perçus comme une menace. La polémique sur le « plombier polonais », qui pourrait tout aussi bien être tchèque, slovaque, ou roumain, laisse à croire que l'image globalement négative et les amalgames frappant la population française ne disparaîtront pas du jour au lendemain. Une autre caractéristique de la vision française consiste à reléguer les États de la région au second rang, ont admis **M. Béhar**, historien, et **Mme Renon**, journaliste au Courrier International. Ainsi, en 1919, à Versailles, la France se déclare en faveur du démantèlement de l'Empire d'Autriche-Hongrie, non afin de permettre aux États de recouvrer leur souveraineté, mais afin d'affaiblir l'Autriche en premier lieu, et d'atteindre, ce faisant, l'Allemagne. Plus récemment, enfin, la France s'est distingué d'autres pays européens en 1981 par la discrétion avec laquelle elle traite les événements en Pologne, lors du mouvement Solidarnosc (quoique des questions de politique intérieure aient aussi contribué à « taire » des événements dans un premier temps). **Mme Renon** a enfin noté qu'il n'existe pas de volonté politique en France de resserrer les liens avec cette espace européen, contrairement à l'Allemagne, par exemple, qui s'est engagée dans une dynamique de dialogue avec la Pologne. Les relations politiques entre la France et certains États se sont même récemment encore dégradées (cf. les positions sur la crise irakienne). L'Autriche, quant à elle, dispose d'une expérience historique et d'une proximité géographique favorisant une bonne connaissance de la région. Elle entretient des relations politiques et diplomatiques différenciées, quoique de qualité très inégale. L'importance des liens entre la France et l'Autriche, dans ce contexte, est à souligner.

La mémoire, les mythes, et l'influence française à l'étranger

Évoquant un monument de Belgrade dédié à l'amitié franco-serbe lors de la Première Guerre Mondiale, **M. Marjanovic**, historien et journaliste, s'est interrogé sur le sens de l'amitié entre les peuples et du mythe politique qui la fonde.

La mémoire est « une part de l'identité nationale », avait précédemment affirmé **M. Angerer**, de l'Université de Vienne, lors de son intervention sur les politiques de mémoire. Insaisissable et volatile dans le présent, l'amitié –ou le mythe de son existence– parvient pourtant à s'immiscer dans la sphère identitaire des peuples, dont elle contribue à définir le devenir. L'amitié entre deux peuples prendrait donc racine, non pas directement dans le présent, mais a posteriori dans l'inconscient collectif, nourri d'archétypes et de faits historiques plus ou moins justes. Selon **M. Marjanovic**, la mémoire, qu'elle le veuille ou non, est donc une source importante de mythes politiques, lesquels, se nourrissant d'eux-mêmes, subsistent malgré les revirements de l'Histoire, quoiqu'ils puissent prendre une forme complexe. C'est ainsi que les Russes sont restés profondément francophiles, malgré la prise de Moscou en 1812 par Napoléon, alors que les Autrichiens sont aujourd'hui plus réservés à l'égard des Turcs, quand bien même Vienne ne tomba dans sous leur coupe ni en 1529, ni en 1683. La mémoire, et les mythes qui peuvent en découler, peuvent en outre faire l'objet d'une instrumentalisation politique, qu'il faut, selon **M. Marjanovic**, chercher à éviter.

Pour **M. Béhar**, les mythes politiques sont au contraire tout à fait nécessaires : si l'amitié entre les individus existe, l'amitié entre les peuples n'existe d'après lui pas du tout. Par contre, le mythe de l'amitié entre les peuples existe bel et bien, et c'est lui qu'il conviendrait donc de développer. **M. Béhar** a illustré son propos par l'analyse du mythe de la puissance de la France au XVII^{ème} siècle, par analogie à celui des États-Unis aujourd'hui. Au XVII^{ème} siècle, la France s'était assurée un grand respect dans le monde développé. La langue française était répandue dans les classes dirigeantes, l'influence culturelle et politique rayonnait bien au-delà du Rhin. Pourtant, cette fascination n'était pas exempte de rancœurs, de jalousie, parfois de haine. Mais la puissance militaire de la France permettait la diffusion du mythe, y compris dans les domaines n'ayant pas trait aux armées. La position des États-Unis aujourd'hui, dotés de leur mythique sixième flotte, n'est pas sans rappeler que le mythe de la puissance naît des capacités militaires. **M. Béhar** a conclu en rappelant que la perspective d'une Europe capable de s'affirmer et de convaincre nécessiterait la création de mythes capables de passionner, de fasciner.